

Le déficit public, est-ce un drame ?

Jean-Marie Harribey

Regards, 3 octobre 2012

<http://www.regards.fr/idees/rigueur-deficit-le-debat-des,5600>

La défiscalisation des riches et des grandes entreprises, ainsi que la diminution des cotisations sociales à la charge des employeurs, menées systématiquement depuis un quart de siècle, ont progressivement creusé les déficits des administrations publiques, Sécurité sociale incluse. Et ils se sont brutalement aggravés avec la crise depuis cinq ans à cause du renflouement des secteurs bancaire et industriel en difficulté et à cause de la récession qui a réduit les recettes fiscales. Dans la mesure où les traités européens font interdiction à la Banque centrale européenne (BCE) de prêter aux États, les déficits se traduisent par un accroissement très important de la dette publique auprès des créanciers privés. Dans un tel contexte, la priorité doit être de desserrer l'étau financier, non pas en diminuant les dépenses publiques et sociales, mais en opérant une profonde réforme fiscale, en modifiant le statut et les missions de la BCE, en socialisant tout le secteur bancaire, en dénonçant la dette illégitime et en brisant toutes les structures et procédures spéculatives ou spoliatrices (marchés à terme, produits dérivés, stock-options, paradis fiscaux...).

Pendant, une fois les structures de la finance mises au pas, on peut s'interroger sur le principe même du déficit public, le plus souvent incompris et surtout objet de tous les ressentiments chez les libéraux.

D'abord, il faut tordre le cou aux lieux communs. Exemple : le budget de l'État doit être géré comme celui d'un père de famille, raffarinade bien connue répétant en boucle qu'on ne peut dépenser plus qu'on ne gagne. Or, si un individu à un horizon de vie borné, ce n'est pas le cas de l'État qui peut renouveler indéfiniment ses engagements et ses charges. De plus, le premier ne décide pas ce qu'il gagne, tandis que l'État fixe ses rentrées fiscales. Autre exemple : on ne peut pas transmettre une dette à nos descendants. Que signifie l'obsession du passif public sans le mettre en comparaison avec l'actif qui est aussi transmis, surtout quand la différence est positive de plus de 400 Mds€ ?

Ensuite, la possibilité de faire varier le solde budgétaire public est un levier de politique économique pour lisser les variations conjoncturelles inévitables. L'interdiction de cette possibilité par le Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance de la zone euro (TSCG) procède d'une conception ultra-libérale de la capacité du marché à équilibrer et stabiliser la vie économique. C'est une vue de l'esprit dont l'intérêt de classe est manifeste : profiter des crises pour restructurer le capital et en faire payer le prix aux travailleurs. Lorsque le rapport de force était plus favorable à ceux-ci, pendant tout l'après-guerre, le capital avait dû concéder une régulation de type keynésien.

Plus profondément encore, toute économie monétaire (capitaliste ou non) nécessite une impulsion monétaire dans laquelle l'État joue un rôle premier en toute circonstance et pas seulement en cas de récession. On peut comparer cela à l'amorçage des pompes dans les puits d'autrefois : pour faire monter l'eau, il fallait commencer par y envoyer de l'eau. Pour le comprendre, partons d'une chose simple : quand il existe un déficit quelque part, il y a un déficit ailleurs, la somme des deux s'annulant. Comment résumer tous les équilibres en jeu dans une économie ? En simplifiant, il y a trois niveaux : l'économie des agents privés (entreprises et ménages), l'économie sous la responsabilité de l'État et celle de l'étranger. Il y a donc trois soldes qui synthétisent l'activité de ces trois niveaux lors de chaque période économique : le solde du flux de crédit bancaire et de l'épargne des ménages, le solde budgétaire public et le solde commercial extérieur. En vertu de la règle énoncée plus haut, la somme de ces trois soldes doit être nulle. Et alors, me direz-vous ?

Imaginons un instant que chacun de ces trois soldes soit nul, c'est-à-dire équilibré. D'où viendrait l'impulsion qui lance la dynamique de l'économie ? Pas de l'État, par définition dans ce cas. Ni de l'étranger. Il ne reste donc qu'une possibilité : celle où l'impulsion vient des entreprises capitalistes. Celles-ci sollicitent le crédit des banques pour investir et embaucher, lesquelles répondent à leur demande, l'épargne venant s'ajuster en fin de cycle. Mais un système bancaire composé uniquement de banques de second rang est-il possible ? Comme la réponse est négative, il faut qu'il y ait au-dessus d'elles une banque centrale et une monnaie centrale. On sait que l'émission de monnaie

centrale se fait à trois occasions : le refinancement des banques ordinaires, les crédits à l'étranger, les crédits à l'État. Quelle est de ces trois modalités, celle qui est ultime, c'est-à-dire celle qui, à la fin du compte, garantit la régulation du système, le bouclage macroéconomique comme disent les spécialistes ?

C'est l'État (ou de manière générale la collectivité) qui est le point de départ et le point d'arrivée du circuit économique. Le point de départ parce que c'est lui qui institue la monnaie, qui la déclare légale et acceptable par tous, et c'est donc lui qui va impulser l'amorçage de la pompe monétaire. Une fois amorcée, la demande de monnaie de la part de l'ensemble de l'économie va engendrer le crédit accordé par tout le système bancaire. L'État est aussi le point d'arrivée car c'est lui qui va pouvoir réguler l'ensemble pour éviter les cahots(-chaos) dans un sens ou dans l'autre.

On pourrait imaginer d'autres cas de figure : si le budget de l'État est équilibré, soit on a un déficit commercial extérieur et une insuffisance de l'épargne nationale par rapport au flux de crédit bancaire (l'étranger finance l'économie nationale), soit on a le cas symétrique de l'excédent commercial et de l'excès d'épargne nationale (l'économie nationale finance l'extérieur). Les deux cas sont intenables à long terme. Si on raisonnait sur un plan mondial agrégé (il n'y a donc pas d'extérieur), les déficits publics impliquent obligatoirement une création monétaire supérieure à l'épargne, et des excédents budgétaires signifieraient au contraire une destruction de monnaie. Toute dynamique économique (qu'elle soit soutenable écologiquement ou non) exige donc un crédit net. Que préfère-t-on ? Qu'il soit destiné à la spéculation et maîtrisé par la finance, ou qu'il soit destiné à préparer l'avenir et donc maîtrisé par la collectivité ?

Si on regarde l'histoire récente, la monnaie issue de la banque centrale n'a pas irrigué le budget des États. Certes, mais quand on regarde la pratique de la BCE depuis qu'elle existe, la croissance de la masse monétaire avant la crise de 2007 dans la zone euro a toujours été deux à trois fois supérieure en rythme au dogme affiché. Ce « laxisme » monétaire sous une apparente stricte orthodoxie ne pourrait-il être analysé comme une création monétaire pour la spéculation certes, mais aussi indirectement, quoi qu'en disent les orthodoxes, pour créer de la monnaie pour les États puisque les banques refinancées à souhait par la BCE se portaient acquéreuses d'obligations publiques et empochaient la rente ?

En termes politiques, le capitalisme peut-il exister sans État ? Oui, répondait Hayek, et même sans banque centrale. Or, quand tout est marchandisé, la société meurt, disait Polanyi. Le capitalisme ne peut se passer d'État, pensait Marx, et d'État régulateur, ajoutait Keynes. En termes monétaires, cela signifie que l'État doit disposer d'une avance monétaire pour impulser la dynamique économique et l'équilibre social, d'où la nécessité de disposer du crédit gratuit de la part de la banque centrale. Si l'investissement public est destiné à des choses utiles, le déficit n'est pas un drame, il est une opportunité, d'autant plus grande que les bénéfices attendus s'étaleront sur une longue période, ce qui montre l'absurdité de comparer un stock de dette avec le revenu courant, sans tenir compte des revenus futurs.

Le cas de la France

	en Mds €	/ Patrimoine public de 2200 Mds (stock)	/ PIB de 2000 Mds (flux)	/ 7 ans (durée moyenne des emprunts) de PIB (cumul de flux)
Dette publique (stock)	1800	82 %	90 %	13 %
Intérêts annuels (flux)	50		2,5 %	
Besoin de financement public annuel ou déficit = intérêts + renouvellement des emprunts à échéance (flux)	180		9 %	